

# ENTRETIEN PROFESSIONNEL

L'Entretien Professionnel est le moment privilégié entre le manager et le collaborateur pour faire le point sur son projet professionnel, sa faisabilité et les dispositifs existants pour en faciliter la réalisation. Il permet également d'échanger sur les actions de développement des compétences (formation et professionnalisation) suivies dans l'année et de préparer le plan de développement des compétences.

L'EP peut également être réalisé dans le cas où le salarié souhaite changer d'emploi, ou lors de l'atteinte d'un jalon projet ou la fin d'un mandat s'il existe.

Date de l'EP : \*  

## Informations personnelles du salarié

**Nom et Prénom** {Évalué-Nom et prénom}

**Collège** {Évalué-Collège élaboré-Max}

**NNI** {Évalué-Matricule}

**Position M3E** {Évalué-Plage M3E-Max}

**Famille professionnelle** {Évalué-Référentiel emplois-1}

**GF** {Évalué-GF-1}

**Métier** {Évalué-Référentiel emplois-2}

**NR** {Évalué-Niveau rémunération-1}

**Date d'entrée actuel dans le métier** {Évalué-Date de début Référentiel emplois}

**Nom et prénom du N+1** {Évaluateur-Nom et prénom}

**UM** {Évalué-UO-6}

**Nom et prénom de l'évaluateur**

**DUM** {Évalué-UO-7}

**Lieu de travail du salarié** {Évalué-Lieu de travail-Max}

**SDUM** {Évalué-UO-8}

**FSDUM** {Évalué-UO-9}

## Entretien Biannuel

**Date du dernier Entretien Professionnel**

*(Aucune ligne trouvée)*

**Motif de l'entretien**

*(Aucune sélection)*

**Si vous envisagez une mobilité, indiquez la date**  

**Si vous envisagez un départ à la retraite, indiquez la date de départ souhaitée**  



**Date de fin d'engagement (CERNE, CODIS ou en dehors d'Enedis)**

 

# ENTRETIEN PROFESSIONNEL - SOCLE DE COMPÉTENCES

(i) L'objectif de cette rubrique est de faire un bilan des compétences générales acquises (métier, transverses et extra-professionnelles) sur lesquelles vous pouvez vous appuyer pour construire votre projet professionnel : Compétences techniques, informatiques, financières, juridiques, RH, Relation client, Gestion de projet, Gestion de portefeuille, Gestion prestataires, Management d'équipe, Conduite du changement, Prévention Santé Sécurité...etc.

Attention, il ne s'agit donc pas de réaliser une évaluation fine de vos compétences métiers.

Par exemple : On ne cherche pas à savoir si vous connaissez une norme en particulier, mais si vous avez des compétences techniques solides et reconnues.

On ne cherche pas à savoir si vous savez utiliser un logiciel en particulier, mais si vous avez des compétences solides et reconnues en informatique.

Pour aller plus loin, [cliquez ici](#)

## Principales compétences (métier, transverses et hors poste)

# ENTRETIEN PROFESSIONNEL - PROJET PROFESSIONNEL DU SALARIÉ

Pour vous aider dans la construction de votre projet professionnel, puis de votre parcours professionnel, vous pouvez solliciter votre manager et votre Conseiller Parcours Pro (CPP).

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

## Quel est votre projet professionnel ? :

Un parcours professionnel se construit dans la durée. Il est générateur de compétences et de motivation. Pour aider à définir au mieux votre projet professionnel, voici quelques questions qui peuvent vous guider dans vos réflexions à court (1 à 2 ans), moyen (5 ans) ou plus long terme (10 ans) :

- Quelles sont mes aspirations ?
- Quel est mon projet au-delà de l'emploi actuellement occupé dans le cadre d'une mobilité fonctionnelle et/ou géographique ?
- Quels sont mes besoins et mes contraintes ?

**Ce que vous souhaitez faire à court / moyen / long terme :**

**Vision managériale du projet du salarié :**

# ENTRETIEN PROFESSIONNEL - DÉVELOPPEMENT ET ACCOMPAGNEMENT

**Historique des actions de formation et/ou de professionnalisation réalisées sur les deux dernières années**

*(Aucune ligne trouvée)*

**Historique des certifications réalisées sur les deux dernières années**

*(Aucune ligne trouvée)*

**Historique de l'accompagnement complémentaire (Validation des Acquis par l'Expérience (VAE), Bilan de Compétences, Compte Personnel de Formation (CPF), CPF de transition professionnelle, Immersion, Mentoring... )**

*(Aucune ligne trouvée)*

**Accompagnement complémentaire (Validation des Acquis par l'Expérience (VAE), Bilan de Compétences, Compte Personnel de Formation (CPF), CPF de transition professionnelle, Immersion, Mentoring... ).**

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Les actions de formation et de professionnalisation peuvent désormais être demandées à tout moment de l'année et sont suivies dans le module « Formation » de MyHR. Pour faire le point sur les actions déjà prévues ou faire une déclaration de besoin en vous rendant directement [ici](#).

Pensez à activer votre Compte Personnel de Formation sur l'application mobile MonCompteFormation ([cliquez ici](#)).

Précisez, le cas échéant, si vous souhaitez en complément un entretien avec votre manager N+2

Oui  Non

Précisez, le cas échéant, si vous souhaitez être accompagné par votre Conseiller Parcours Professionnel (CPP)

Oui  Non

Vous avez terminé de préparer votre EP et souhaitez le notifier à votre manager

Oui